



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 65883

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le protocole Iccarre que mène l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches pour lutter contre le VIH. Iccarre permet de réduire le nombre de trithérapies sans perdre en efficacité. Il présente ainsi le double avantage d'être moins nocif et moins onéreux pour les caisses de la sécurité sociale. Il apparaît aujourd'hui qu'Iccarre risque de disparaître compte-tenu du manque de soutien des institutions médicales. L'association « les amis d'Iccarre » aimerait comprendre pourquoi le dossier ne bénéficie pas d'un accueil plus favorable par ces dernières et ne figure pas parmi leurs priorités de recherche des meilleurs traitements anti-VIH. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures envisageables pour garantir la pérennité de cette thérapie.

Texte de la réponse

La recherche en matière de SIDA est un élément clé de la lutte contre cette maladie. Les travaux de recherche visant à optimiser le traitement des patients et à assurer un accès de tous selon les meilleurs standards de prise en charge, ont toute l'attention du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Le protocole ICCARRE, coordonné par l'équipe de recherche de l'hôpital Raymond Poincaré (assistance publique hôpitaux de Paris) à Garches et référencé sous ANRS 162 4D Four days a week, fait l'objet d'un consensus entre les médecins chercheurs, le milieu associatif et l'agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS). Le Gouvernement soutient la conduite de cette étude, dont le financement est assuré entièrement par l'ANRS à hauteur de 625 712 €. Cette stratégie thérapeutique fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un essai thérapeutique multicentrique. Les résultats de cette étude et les conséquences éventuelles en termes de généralisation de cette stratégie thérapeutique feront l'objet d'une analyse scientifique par les pairs des investigateurs de cette étude.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65883

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8322

Réponse publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8779